



Mon chef fume sur notre lieu de travail, et ne veut rien entendre

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 26 février 2009

Mon chef fume sur notre lieu de travail, et ne veut rien entendre.

Je voulais savoir ce qu'il est possible de faire pour faire cesser cela ?

Quoi faire, qui contacter ?

Réponse :

Demandez l'aide de l'inspection du travail en précisant bien que votre avenir professionnel ne doit pas être affecté. Il est, en effet, courant que l'inspection du travail effectue des contrôles spontanés dans les entreprises et qu'au cours de ces contrôles elle puisse relever des conditions anormales de travail liées à une absence d'application de la loi Évin.

N'omettez pas de nous tenir avertis des suites qui seront données à votre éventuelle requête. En effet, d'autres interventions sont possibles.